

Les chiffres de l'apprentissage

dans les entreprises artisanales
& les Chambres de Métiers et de l'Artisanat



Observatoire des Métiers et de l'Artisanat Région Centre

Février 2015

Données: CMAD et Centres de Formation d'Apprentis de l'Artisanat en gestion directe ou en co-gestion sur la période 2010 - 2013
comptabilisé au 31 décembre

PRESENTATION GENERALE :

L'apprentissage est historiquement un des principaux piliers de l'Artisanat. Près d'un chef d'entreprise artisanale sur 2 en est issu. Sur les 440.000 apprentis formés en 2012 en France tous secteurs confondus, 170.000 apprentis ont effectué leur formation dans les entreprises artisanales soit 38% du nombre total. Cette part est d'ailleurs supérieure en Région Centre où elle atteint 42%, soit 8.205 jeunes dans les entreprises artisanales sur un total de 19.304 apprentis en 2013. Elle reflète l'importance de ce cursus de formation dans l'Artisanat qui garantit un accès à l'emploi facilité, 80% des jeunes en apprentissage dans les entreprises artisanales sont embauchés à l'issue de leur formation.

Toutefois, l'analyse statistique de son poids dans l'Artisanat régional est complexe. Deux populations existent et peuvent se confondre : d'un part celle des apprentis formés par des artisans dont les contrats sont enregistrés par les CMA, d'autre part, celle des jeunes formés dans les CFA des CMA mais qui peuvent exercer aussi dans les entreprises artisanales. D'ailleurs, ces derniers n'effectuent pas nécessairement une formation en lien direct avec un métier artisanal. Dans l'ensemble des CFA en gestion directe ou en cogestion par les CMA, on compte 6.596 apprentis soit un tiers du nombre total d'apprentis recensé en Région Centre en 2013.

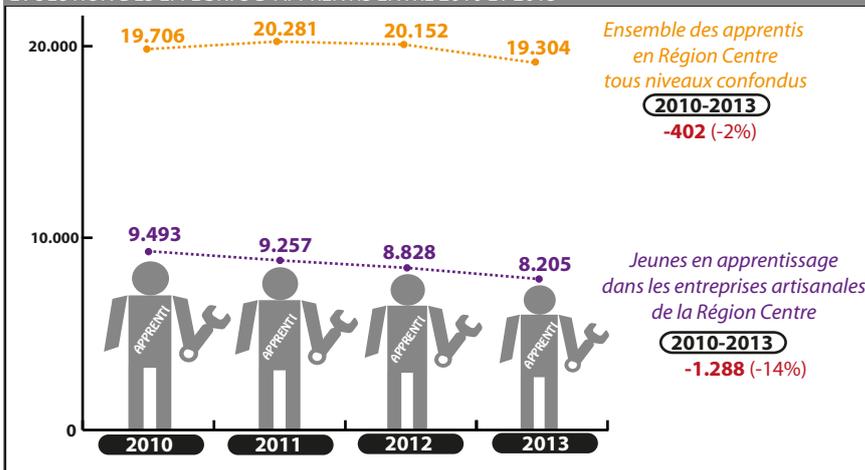
En revanche, l'évaluation du poids total de l'apprentissage tous secteurs confondus en Région Centre est facilitée par la relation avec un interlocuteur unique, en charge de la diffusion des données du Conseil Régional sur cette thématique : l'ORFE.

Au delà de ces obstacles techniques liées à l'analyse statistique, force est de constater que l'apprentissage occupe une place considérable dans l'Artisanat mais il fait face comme l'ensemble des secteurs d'activités à une diminution des effectifs. D'après le Ministère du travail, la baisse du nombre total d'apprentis en France entre 2012 et 2013 a atteint les 3%. En parallèle, les entrées en apprentissage ont chuté de 8 %. Cet état de fait complique l'objectif affiché par le gouvernement de compter 500.000 apprentis à l'horizon 2017.

PARTIE 1 L'APPRENTISSAGE DANS LES ENTREPRISES ARTISANALES

1 Effectifs d'apprentis

EVOLUTION DES EFFECTIFS D'APPRENTIS ENTRE 2010 ET 2013



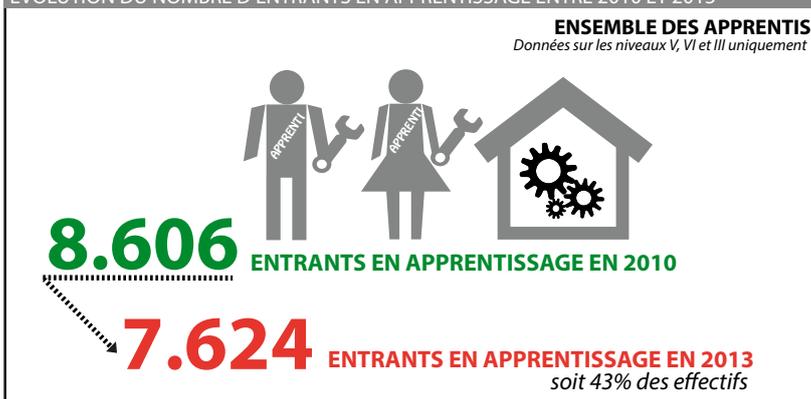
Sur l'ensemble des apprentis en Région Centre, l'évolution entre 2010 et 2013 montre une baisse de 2% des effectifs. Elle représente environ 400 apprentis pour atteindre un total de 19.304 apprentis en 2013. Un net repli en 2013, succède aux millésimes 2011 et 2012 qui avaient dépassé le seuil symbolique des 20.000 apprentis. Néanmoins, cette diminution reste limitée (-2%) si on la compare avec la situation des apprentis dans les entreprises artisanales.

Pour cette population, le constat est bien plus préoccupant au regard des données disponibles : -1.288 apprentis en moins en 2010 et 2013 soit -14%

Contrairement à la courbe de l'ensemble des apprentis, celle de l'Artisanat est en baisse continue depuis 2010. Les nombreuses contraintes réglementaires et administratives qui concernent les entreprises accueillant des apprentis sont depuis longtemps des freins à l'embauche d'un apprenti. En revanche, cette érosion des effectifs d'apprentis dans l'Artisanat résulte probablement de la mauvaise conjoncture économique. Les entreprises en baisse d'activité et de chiffre d'affaires sont moins ouvertes à l'accueil d'un ou plusieurs apprentis. Pour assumer son salaire et ses charges supplémentaires, l'existence d'un carnet de commandes suffisamment fourni est indispensable.

Parmi les différents obstacles à l'essor de la formation en alternance, il y a l'évolution dans les relations jeunes/entreprises : elle est désormais mieux perçue du côté des jeunes et des familles mais la contraction des places disponibles entraîne un décalage entre demande et offre qui se traduit par cette baisse d'effectifs. La diminution du nombre de nouveaux entrants est de -11% entre 2010 et 2013, ils représentent 7.624 jeunes en 2013.

EVOLUTION DU NOMBRE D'ENTRANTS EN APPRENTISSAGE ENTRE 2010 ET 2013



	APPRENTIS DE L'ARTISANAT					ENSEMBLE DES APPRENTIS	
	2010	2011	2012	2013	2010-2013	2013	2010-2013
CHER	882	856	796	737	-145 (-16%)	1.264	-39 (-3%)
EURE-ET-LOIR	1.753	1.706	1.669	1.528	-225 (-13%)	2.353	-71 (-3%)
INDRE	886	816	775	718	-168 (-19%)	1.470	-90 (-6%)
INDRE-ET-LOIRE	2.286	2.298	2.220	2.064	-222 (-10%)	5.448	-210 (-4%)
LOIR-ET-CHER	1.531	1.415	1.418	1.405	-126 (-8%)	2.328	-61 (-3%)
LOIRET	2.160	2.166	1.950	1.753	-407 (-19%)	4.810	-469 (-9%)



La baisse des effectifs d'apprentis concerne l'ensemble des six départements sur la période 2010-2013, d'une amplitude comprise entre 8% dans le Loir-et-Cher et 19% dans l'Indre et le Loiret.

2

Entreprises accueillant des apprentis

NOMBRE D'ENTREPRISES ACCUEILLANT DES APPRENTIS

APPRENTIS DE L'ARTISANAT

Nombre d'entreprises accueillant des apprentis / Nombre moyen d'apprentis par entreprise



ALIMENTATION

ALIMENTATION AUTRE QUE VIANDES & POISSON	824	1,95
VIANDES & POISSONS	409	1,59
Total	1.233	1,77



PRODUCTION

TRAVAIL DES METAUX	163	1,25
TEXTILE ET HABILLEMENT	7	1,00
CUIR & CHAUSSURES	3	1,00
BOIS ET AMEUBLEMENT	72	1,33
MAT DE CONSTRUCT, CERAMIQUE, VERRE, CHIMIE	13	1,15
PAPIER, IMPRIMERIE, REPRODUCT, ARTS GRAPH.	27	1,15
FABRICATION D'ARTICLES DIVERS	63	1,22
Total	348	1,16



BATIMENT

MACONNERIE	432	1,28
COUVERTURE PLOMBERIE CHAUFFAGE	516	1,38
MENUISERIE SERRURERIE	439	1,30
INSTALLATION ELECTRIQUE	226	1,35
AMENAGEMENT, FINITIONS	315	1,31
TERRASSEMENT ET TRAVAUX DIVERS	82	1,35
Total	2.010	1,33



SERVICES

TRANSPORTS	9	1,11
REPARATIONS	718	1,21
BLANCHISSERIE, TEINTUR., SOINS A LA PERSO.	805	1,25
AUTRES SERVICES	167	1,26
Total	1.699	1,21

Données 2014

En Région Centre, 5.290 artisans accueillent environ 8.000 apprentis, soit 12,6% des 42.000 entreprises artisanales de la Région Centre. Si l'on exclut les unités sans employé, ce taux monte à 28% des 19.000 entreprises ayant un ou plusieurs employés.

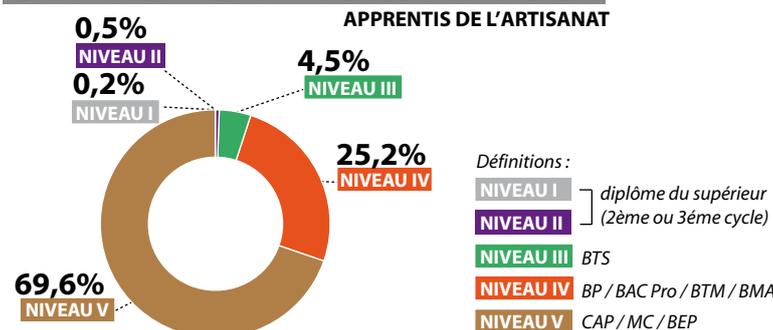
Le nombre moyen d'apprentis dans une entreprise artisanale de la région est de 1,4 apprentis par entreprise. Ce ratio est néanmoins variable en fonction du secteur d'activité. On observe les valeurs les plus élevées dans l'Alimentaire (ex: Boulangerie, Boucherie) avec un ratio de 1,77, les valeurs les plus faibles sont dans les secteurs de la Production (1,16) et des Services (1,21).

Le Bâtiment affiche une moyenne légèrement inférieure (1,33). Pourtant parce qu'il concentre 38% des unités formant au moins un jeune, ce secteur dispose des effectifs les plus forts que ce soit en termes d'entreprises ou d'apprentis. De plus, le fort ralentissement de l'activité au sein du secteur du Bâtiment entre 2010 et 2013 (-2.400 salariés dans les entreprises artisanales) a logiquement engendré un impact plus marqué dans ses effectifs d'apprentis que dans les autres secteurs de l'Artisanat.

3

Niveau de formation des apprentis

REPARTITION DES APPRENTIS PAR NIVEAU DE FORMATION EN 2013



Rappel des chiffres 2010 : Niveau V 67,6% / Niveau IV 27,4% / Niveau III 4,1% / Niveau II 0,4% / Niveau I 0,5%

Les deux tiers des apprentis dans des entreprises artisanales suivent des formations de Niveau V (5.714 jeunes), un quart des apprentis sont en Niveau IV (2.066 jeunes), les apprentis restants sont en Niveau III (366 jeunes), Niveau II (42 jeunes), et Niveau I (17 jeunes).

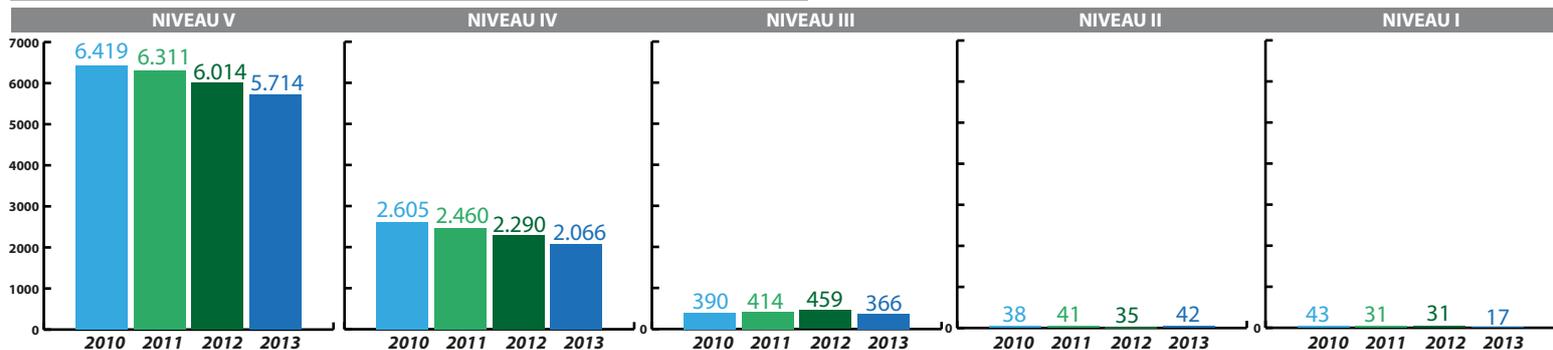
Si les évolutions pour les Niveaux I et II ne sont pas significatifs compte tenu des très faibles effectifs, les changements sur la période 2010-2013 dans les autres niveaux sont très marqués et préoccupants :

- Niveau III (-6%)
- Niveau IV (-21%)
- Niveau V (-11%)

ENSEMBLE DES APPRENTIS

5% NIVEAU I 4% NIVEAU II 18% NIVEAU III 27% NIVEAU IV 46% NIVEAU V

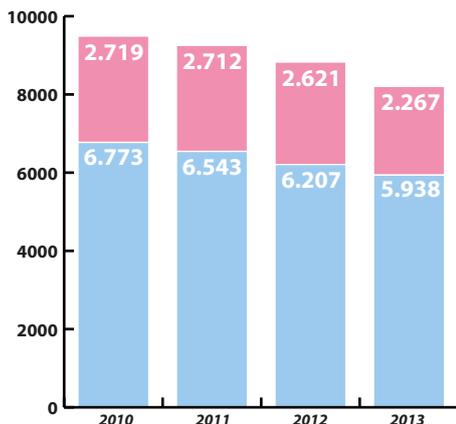
EVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENTIS ENTRE 2010 ET 2013 PAR NIVEAU DE FORMATION APPRENTIS DE L'ARTISANAT



4 Répartition Garçon/Fille des apprentis

REPARTITION PAR GENRE DES APPRENTIS ENTRE 2010 ET 2013

APPRENTIS DE L'ARTISANAT

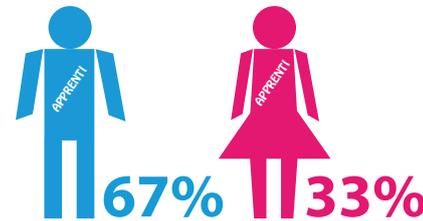


FOCUS SUR L'ANNEE 2013

APPRENTIS DE L'ARTISANAT



Données sur les niveaux V, VI et III uniquement ENSEMBLE DES APPRENTIS



Rappel des chiffres 2010 : Garçon 71% / Fille 29%

	Nombre d'apprentis	Répartition Garçon/Fille
ALIMENTATION		
ALIMENTATION AUTRE QUE VIANDES & POISSON	1.666	67% 33%
VIANDES & POISSONS	606	72% 28%
Total	2.272	68% 32%
PRODUCTION		
TRAVAIL DES METAUX	323	91% 9%
TEXTILE ET HABILLEMENT	12	14% 86%
CUIR & CHAUSSURES	5	100%
BOIS ET AMEUBLEMENT	127	91% 9%
MAT DE CONSTRUCT, CERAMIQUE, VERRE, CHIMIE	26	87% 13%
PAPIER, IMPRIMERIE, REPRODUCT, ARTS GRAPH.	36	71% 29%
FABRICATION D'ARTICLES DIVERS	120	55% 45%
Total	649	81% 19%
BATIMENT		
MACONNERIE	625	97% 3%
COUVERTURE PLOMBERIE CHAUFFAGE	838	99% 1%
MENUISERIE SERRURERIE	596	98% 2%
INSTALLATION ELECTRIQUE	357	96% 4%
AMENAGEMENT, FINITIONS	494	88% 12%
TERRASSEMENT ET TRAVAUX DIVERS	99	96% 4%
Total	2.611	96% 4%
SERVICES		
TRANSPORTS	10	80% 20%
REPARATIONS	831	94% 6%
BLANCHISSERIE, TEINTUR., SOINS A LA PERSO.	1.123	8% 92%
AUTRES SERVICES	250	37% 63%
Total	2.214	47% 53%

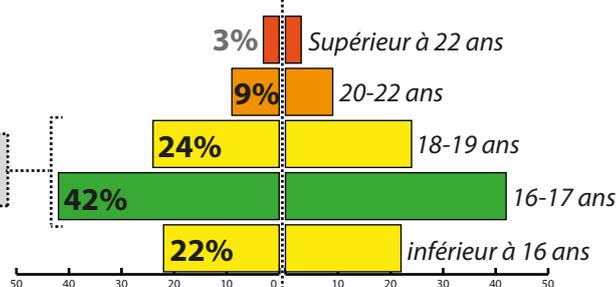
Historiquement la part des filles dans l'apprentissage est plutôt faible, moins d'un tiers (28%) des effectifs totaux. La très forte représentation des activités liées à la construction et dans une moindre mesure de la production explique cet état de fait. De nombreux métiers de l'Artisanat ont toujours l'image de métier d'homme (physique, salissant, etc...) malgré les évolutions techniques (machines outils, informatisation) et réglementaires qui devrait pourtant rendre ses métiers plus attractifs pour les filles. Il y a également une disparité entre les apprentis dans les entreprises artisanales (28% de filles) et l'ensemble des apprentis en Région Centre (33% de filles).

L'analyse de la période 2010-2013 ne montre pas de changement notable dans la répartition Garçon/Fille. Les effectifs baissent pour les Garçons comme pour les Filles.

Certains secteurs d'activité affichent une meilleure parité Garçon/Fille que d'autres. Si on constate sans surprise la très faible part des Filles dans le Bâtiment (4%) du fait des conditions de travail qui restent difficiles, le secteur des services dominé par les services à personnes se distingue par une part des Filles supérieure (53%) à celle des Garçons (47%).

Dans les entreprises de l'Alimentaire, un tiers des apprentis sont des Filles. Elles sont notamment bien représentées dans les métiers de la vente. Dans les entreprises de la Production, la proportion des Filles est plutôt réduite (19%)

REPARTITION PAR CLASSE D'ÂGE DES APPRENTIS APPRENTIS DE L'ARTISANAT



ALIMENTATION

	Inférieur à 16 ans	16-17 ans	18-19 ans	20-22 ans	Supérieur à 22 ans
ALIMENTATION AUTRE QUE VIANDES & POISSON	29%	42%	20%	7%	1%
VIANDES & POISSONS	21%	46%	22%	7%	3%
TRAVAIL DES METAUX	16%	33%	27%	19%	5%
TEXTILE ET HABILLEMENT	14%	29%	43%	0%	14%
CUIR & CHAUSSURES	33%	0%	0%	67%	0%
BOIS ET AMEUBLEMENT	18%	35%	30%	15%	2%
MAT DE CONSTRUCT,CERAMIQUE,VERRE,CHIMIE	20%	20%	20%	33%	7%
PAPIER, IMPRIMERIE,REPRODUCT,ARTS GRAPH.	16%	39%	23%	16%	6%
FABRICATION D'ARTICLES DIVERS	5%	17%	36%	26%	16%
MACONNERIE	22%	47%	23%	7%	2%
COUVERTURE PLOMBERIE CHAUFFAGE	20%	42%	25%	11%	3%
MENUISERIE SERRURERIE	22%	40%	27%	9%	2%
INSTALLATION ELECTRIQUE	21%	40%	29%	9%	1%
AMENAGEMENT, FINITIONS	14%	47%	26%	11%	2%
TERRASSEMENT ET TRAVAUX DIVERS	23%	44%	23%	7%	3%
TRANSPORTS	0%	30%	10%	20%	40%
REPARATIONS	25%	44%	21%	8%	1%
BLANCHISSERIE,TEINTUR.,SOINS A LA PERSO.	19%	39%	29%	10%	2%
AUTRES SERVICES	13%	32%	30%	18%	7%

Données 2014

Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage, mais des dérogations à ces limites d'âge restent possibles. Le recours à ces dérogations est relativement fréquent comme l'illustre la part des jeunes de moins de 16 ans suivant un pré-apprentissage : 22% des effectifs totaux en entreprises artisanales.

Généralement, la part des très jeunes apprentis est souvent importante dans les entreprises artisanales du fait de la forte concentration des métiers artisanaux dans les niveaux V à IV (du CAP au BAC).

La grande majorité des apprentis ont entre 16 et 19 ans (66% des effectifs totaux) et les autres sont âgés de 20 à 22 ans (9%) et moins fréquemment encore de plus de 22 ans (3%).

EVOLUTION PAR SECTEURS D'ACTIVITE DES APPRENTIS ENTRE 2010 ET 2013

	2010	2011	2012	2013	Variation 2010-2013	
ALIMENTATION						
ALIMENTATION AUTRE QUE VIANDES & POISSON	1.672	1.665	1.672	1.666	-6	0%
VIANDES & POISSONS	570	562	577	606	+36	+6%
	2.242	2.227	2.249	2.272	+30	+1%
PRODUCTION						
TRAVAIL DES METAUX	321	327	310	323	+2	+1%
TEXTILE ET HABILLEMENT	13	9	8	12	-1	-8%
CUIR & CHAUSSURES	2	2	3	5	+3	+140%
BOIS ET AMEUBLEMENT	151	147	131	127	-24	-16%
MAT DE CONSTRUCT,CERAMIQUE,VERRE,CHIMIE	40	33	26	26	-14	-35%
PAPIER, IMPRIMERIE,REPRODUCT,ARTS GRAPH.	44	40	36	36	-8	-19%
FABRICATION D'ARTICLES DIVERS	166	142	128	120	-46	-28%
	738	700	642	649	-89	-12%
BATIMENT						
MACONNERIE	646	657	630	625	-21	-3%
COUVERTURE PLOMBERIE CHAUFFAGE	1.016	957	906	838	-178	-17%
MENUISERIE SERRURERIE	683	661	636	596	-87	-13%
INSTALLATION ELECTRIQUE	514	470	413	357	-157	-31%
AMENAGEMENT, FINITIONS	582	586	585	494	-88	-15%
TERRASSEMENT ET TRAVAUX DIVERS	161	155	158	99	-62	-39%
	3.602	3.485	3.328	3.009	-593	-16%
SERVICES						
TRANSPORTS	8	12	16	10	+2	+25%
REPARATIONS	998	999	956	831	-167	-17%
BLANCHISSERIE,TEINTUR.,SOINS A LA PERSO.	1.266	1.240	1.207	1.123	-143	-11%
AUTRES SERVICES	294	275	266	250	-44	-15%
	2.566	2.525	2.445	2.214	-352	-14%

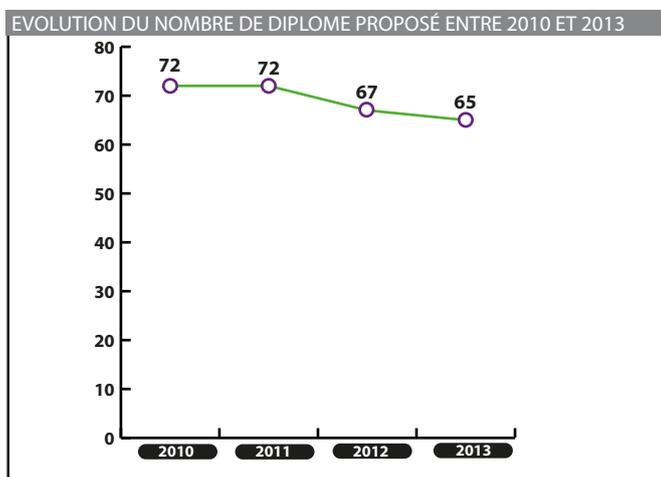
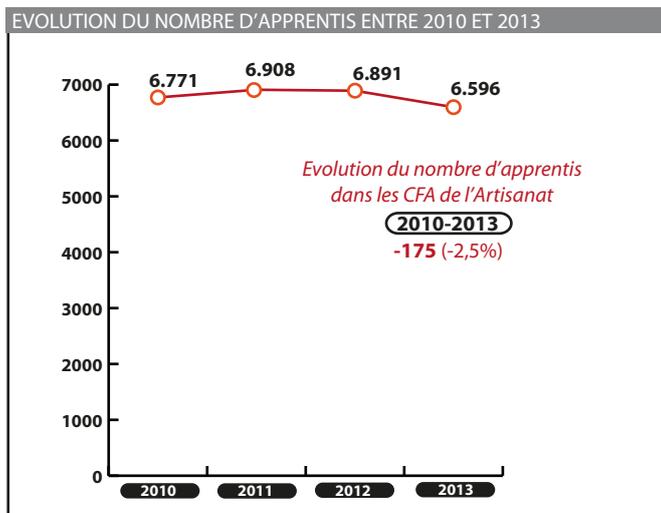
indéterminé : 345(2010), 320(2011), 164(2012), 61(2013)

L'analyse, des évolutions du nombre d'apprentis dans les entreprises artisanales par secteurs d'activité, montre que la baisse des effectifs n'a pas touché l'ensemble des secteurs de manière uniforme. L'Alimentaire n'a d'ailleurs pas montré de diminution sur la période 2010-2013.

En revanche, les replis sont très marqués dans la Production, le Bâtiment et les Services. Le Bâtiment a perdu 16% de ses effectifs d'apprentis sur la période en trois ans soit 593 jeunes. Quelles que soient les spécialités concernées (Couverture, Plomberie, Chauffage, Installation électrique, Menuiserie, etc...), L'ensemble du secteur est touché.

Le constat est similaire dans le secteur des services qui perd 14% de ses effectifs entre 2010 et 2013, soit 352 jeunes. Dans la Production, les volumes d'apprentis sont plus faibles (89 apprentis perdus) mais l'écart s'élève à plus d'un apprenti sur dix.

1 Evolution du nombre d'apprentis entre 2010 et 2013



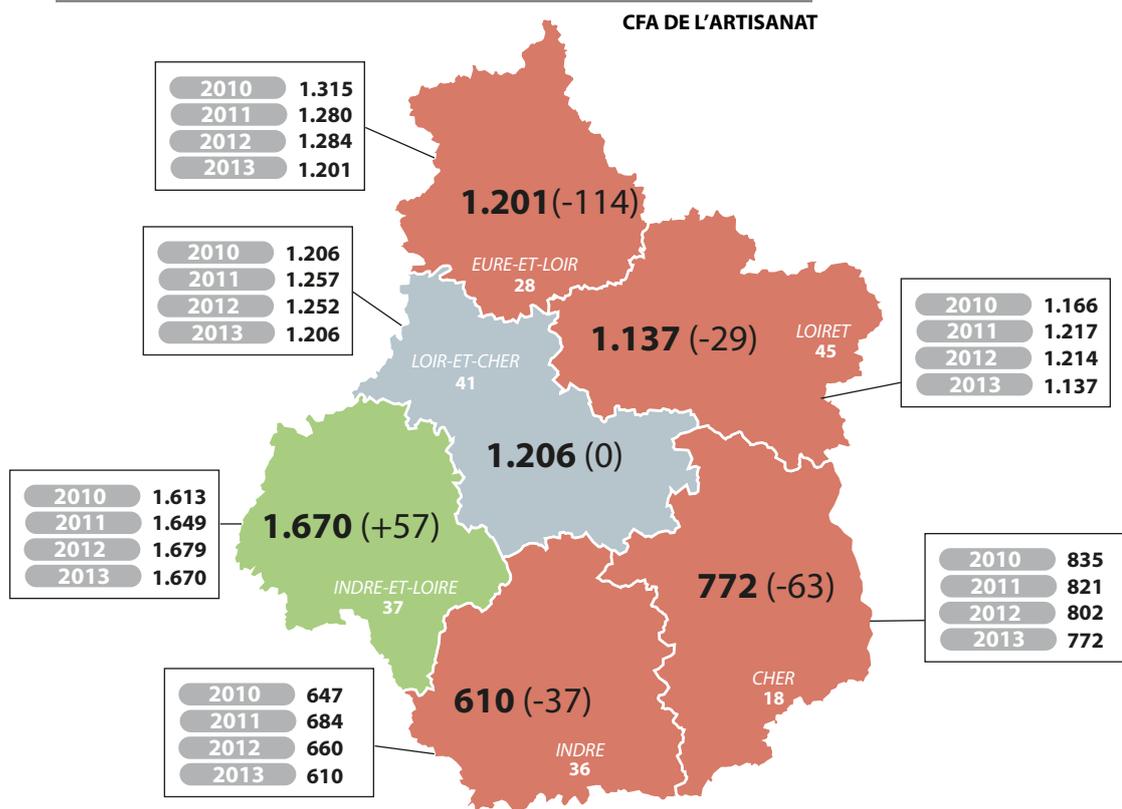
En 2013, on compte 6.596 apprentis qui suivent une formation dans les Centres de Formations d'Apprentis gérés ou co-gérés par les CMA. Environ deux tiers d'entre eux exercent cette formation dans une entreprise artisanale. Ces six CFA forment des apprentis pour les activités artisanales liées à l'Alimentaire, la Production et aux Services mais aussi non artisanales (hôtellerie, vente). Les apprentis des entreprises du Bâtiment sont issus de CFA spécialisés dans les métiers du BTP gérés par les organisations professionnelles.

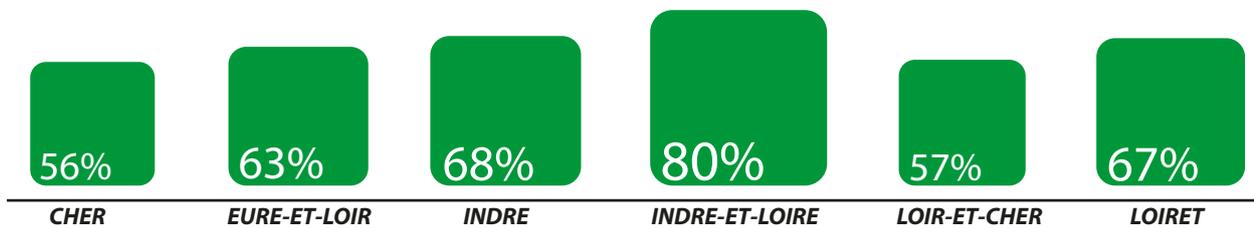
L'absence des apprentis du Bâtiment dans ces statistiques et la variété de métiers proposés aux seins des CFA de l'Artisanat explique en partie que la baisse des effectifs a été plus modérée. Entre 2010 et 2013, les CFA de l'Artisanat ont perdu 2,5% de leurs effectifs (-175 jeunes). Ces chiffres sont proches de ceux observés sur l'ensemble des apprentis en Région Centre (-2% soit une diminution de 402 jeunes). La courbe 2010-2013 forme d'ailleurs la même parabole avec des valeurs plus élevées en 2011 et 2012 qu'en 2010, et une baisse en 2013. Les évolutions sont donc parallèles.

L'évolution du nombre de diplômes proposés par les CFA de l'Artisanat montre une faible baisse entre 2010 et 2013. Les diplômes proposés sont passés de 72 à 65 durant cette période (changement dans la carte régionale des formations, attractivité limitée pour certains métiers).

L'analyse territoriale révèle que l'Indre-et-Loire (+57) est le seul département à avoir gagné des apprentis entre 2010 et 2013. Le Loir-et-Cher est stable. L'Eure-et-Loir, le Loiret, le Cher, l'Indre enregistrent des baisses comprises entre 29 apprentis et 114 apprentis durant ces 4 années.

EVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENTIS ENTRE 2010 ET 2013 EN REGION CENTRE



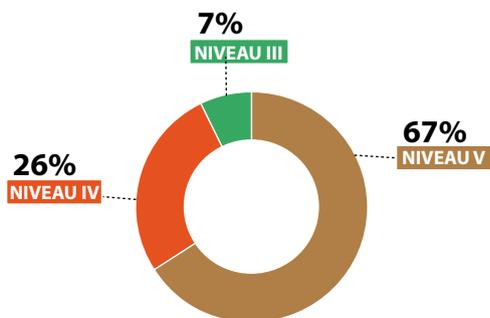


En Région Centre, 66% des apprentis des CFA de l'Artisanat sont en formation dans une entreprise artisanale (4.386 jeunes)

2

Niveau de formation

REPARTITION DES APPRENTIS PAR NIVEAU DE FORMATION EN 2013



Rappel des chiffres 2010 : Niveau V 65% / Niveau IV 28% / Niveau III 7%

- NIVEAU III** BTS
- NIVEAU IV** BP / BAC Pro / BTM / BMA
- NIVEAU V** CAP / MC / BEP

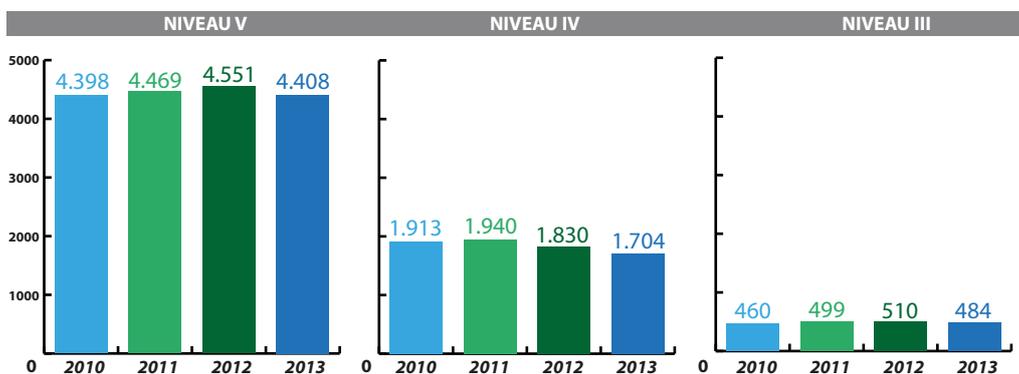
L'essentiel des apprentis dans les CFA de l'Artisanat suivent des formations diplômantes de Niveau V (67%) de type Certificat d'Aptitude Professionnel, Mention complémentaire ou Brevet Etudes Professionnelles. Un quart des apprentis (26%) préparent un diplôme de Niveau IV : Brevet Professionnel, Baccalauréat Professionnel, Brevet de Technicien de Maîtrise, Brevet des Métiers d'Art. Les apprentis restants sont en Niveau III (Brevet de Technicien Supérieur).

Entre 2010 et 2013, les effectifs d'apprentis en Niveau V et Niveau III sont restés sensiblement les mêmes :

- Niveau V (+10)
- Niveau III (+24)

En revanche, il y a une forte baisse en Niveau IV entre les années 2010 et 2013: -209 jeunes

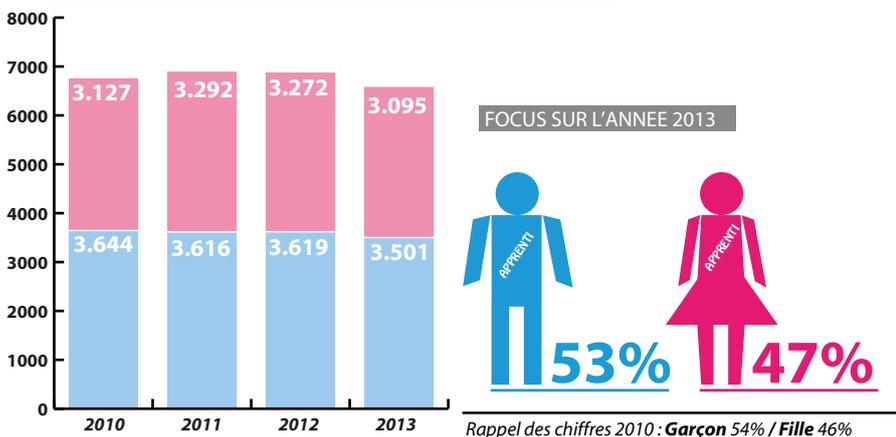
EVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENTIS ENTRE 2010 ET 2013 PAR NIVEAU DE FORMATION



3

Genre

REPARTITION PAR GENRE DES APPRENTIS ENTRE 2010 ET 2013

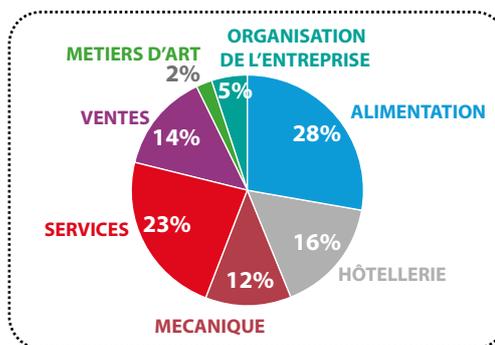
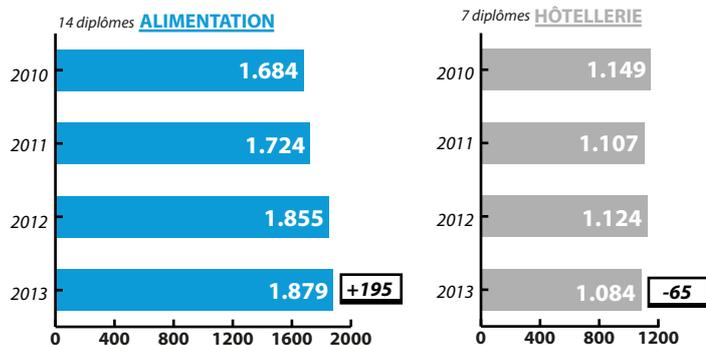


La part des Filles est de 47% dans les apprentis des CFA de l'Artisanat (celle des hommes est de 53%). L'absence des métiers du Bâtiment dans les CFA de l'Artisanat explique en partie cette configuration. Pour rappel, sur l'ensemble des apprentis en Région Centre (19.304), les effectifs masculins sont deux fois supérieurs aux féminins.

Dans les CFA de l'Artisanat, entre 2010 et 2013, la part des Filles sur les effectifs totaux n'a quasiment pas varié :

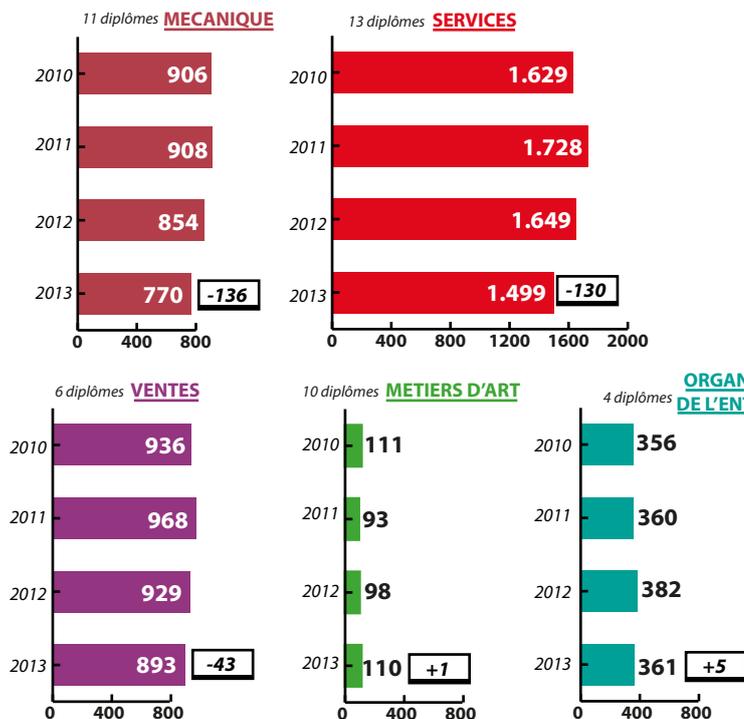
- 46% en 2010
- 47% en 2013 soit 3.095 Filles et 3.501 Garçons

RÉPARTITION PAR SECTEUR, DES APPRENTIS FORMÉS ET DES DIPLÔMES DISPENSÉS (VARIATION 2010-2013)



Il y a sept familles de métiers dispensés dans les CFA de l'Artisanat. Près de la moitié des apprentis se situent dans des filières de l'Alimentaire (28%) ou des Services (23%). Les autres se trouvent dans les filières Hôtellerie (16%), Ventes (14%) et Mécanique (12%). En marge, avec des effectifs réduits, les filières Organisation de l'entreprise (5%) et Métier d'Art (2%) sont également représentées.

Sur ces sept familles, une seule tire son épingle du jeu entre 2010-2013: l'Alimentaire avec +195 jeunes. Les filières Métiers d'Art (+1) et Organisation de l'entreprise (+5) sont stables. Les baisses sont marquées dans la Mécanique (-136), les Services (-130), l'Hôtellerie (-65) et la Vente (-43).

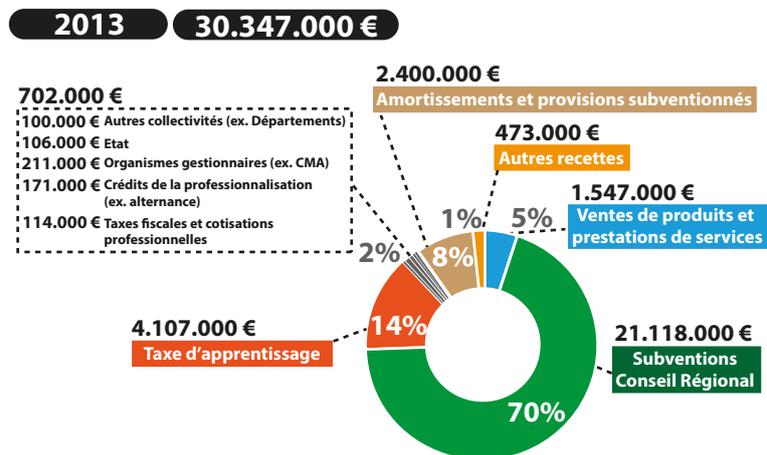
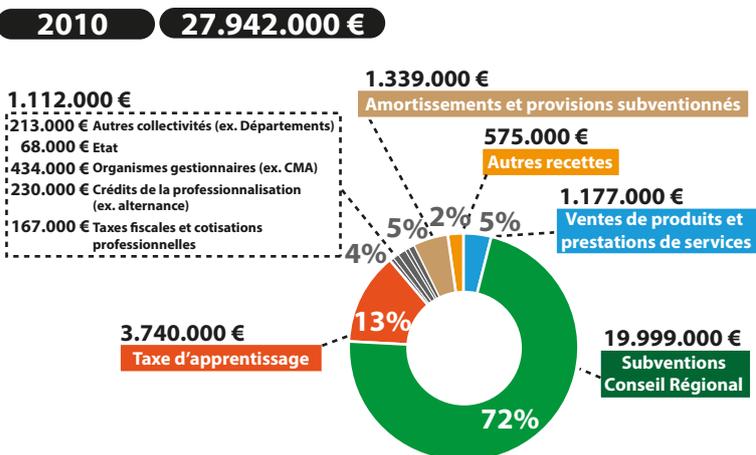


Evolution du Budget de fonctionnement des CFA entre 2010 et 2013

Sur la période 2010-2013, le budget des CFA a progressé de 2,4 millions d'euros pour s'établir à 30 millions d'euros en 2013. Une partie des financements est assise sur les effectifs d'apprentis dans les CFA. Malgré la baisse des effectifs observés entre 2012 et 2013, le soutien financier du Conseil Régional est resté constant. Il est même en progression entre 2010 et 2013 : +6% soit 1,1 million supplémentaire. Le Conseil Régional du Centre est de loin le principal financeur des CFA de l'Artisanat, il finance plus des deux tiers du budget des CFA.

Les évolutions du budget entre 2010 et 2013 montrent une amélioration de la collecte de la taxe d'apprentissage (+ 400.000 €), une hausse des ventes de produits et de prestations de services (+ 370.000€), et une forte progression des montants en amortissements et provisions subventionnés (+ 1 million d'euros) qui reflète la politique d'investissement des CFA.

RÉPARTITION DU BUDGET DES CFA DONT LES CMA SONT GESTIONNAIRES OU COGESTIONNAIRES EN 2010 ET 2013



Source des données: Conseil Régional

Source des données: Conseil Régional